

## **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25/03/2023**

Ouverture de séance à 17h à la salle de la Bugade

Il est établi une feuille de présence qui permet de dénombrer une vingtaine de personnes présentes.

L'article 26 titre 8 des statuts permet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Allocution de bienvenue
- Rapport d'activités 2022
- Rapport financier 2022
- Approbation des comptes et renouvellement de la commission de contrôle.
- Présentation du budget et validation des projets associatifs présentés par conseil d'administration.
- Adoption du budget prévisionnel
- Communiqué exceptionnel
- Questions diverses

### **Allocution de bienvenue :**

Monsieur le président remercie toutes les personnes présentes d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale et plus particulièrement, Monsieur D. Bourdie président de

la fédération de pêche de la Gironde , Monsieur Sabarot, conseiller régional, Monsieur Quénault représentant le SIAVBLEG, Monsieur Capdevielle et Madame Landureau représentant la mairie.

Mr Lacroix fait respecter une minute de silence en la mémoire des pêcheurs disparus au cours de l'année passée.

### **Rapport d'activités 2022:**

#### a) **Les ventes de cartes :**

En 2022 nous avons vendu 778 cartes soit 12.43% de plus par rapport à 2021, 56% des cartes ont été prises par internet et 44 via nos dépositaires, félicitations au « Touv'tout » situé à Maubuisson pour sa performance en matière de vente de carte. A signaler également que Médoc Nautic arrête son activité et sera remplacé par le magasin de vente de fruits et légumes « le panier marmandais » situé à Carcans ville.

#### b) **Les frayères artificielles :**

Cette année 10 nouvelles frayères artificielles ont été mises en place sur notre plan d'eau, ce qui porte au total à 30 le nombre de frayères installées.

#### c) **L'alevinage :**

Nous avons lâché pour 3670€ de gros sandres, la fédération a participé à hauteur de 1500€.

#### d) **Les pontons:**

Les pontons du canal de la Gourdoune ont régulièrement été nettoyés cette année ce qui a permis une bonne accessibilité aux pêcheurs.

#### e) **Le Float tour :**

Comme l'an passé, une manche du Float tour a été organisée le 24 septembre à Maubuisson, les participants sont tous repartis avec un lot et semblaient satisfaits de leur journée.

#### f) **L'assemblée médocaine**

Le 15 octobre 2022 nous avons participé à la journée organisée pour le parc national régional à Saint Laurent du Médoc, afin de faire découvrir les différentes choses qu'il est possible de faire dans notre région. Nous étions la seule AAPPMA du secteur présente avec la fédération de pêche

## **Rapport financier et approbation des comptes:**

P.Courget notre trésorier présente et détaille les comptes à la salle.

Les soldes au 31 décembre 2022 sont les suivants :

-La banque postale	2475€
-La banque populaire	
-compte courant	281€
-compte épargne	47256€

Nous présentons un bilan négatif de 1010€ mais compte tenu des travaux effectués cela est normal.

Le détail des comptes est disponible sur la feuille annexe 1.

Nous laissons la parole aux vérificateurs aux comptes qui font part à la salle, des contrôles effectués et de leur accord.

Nous faisons voter les adhérents qui approuvent les comptes à l'unanimité.

## **Renouvellement de la commission de contrôle:**

Nous faisons appel de candidatures pour la vérification des comptes, Monsieur Michel se retire pour raisons personnelles, Monsieur Lemoine se présente et Monsieur Silvestri également, nous procédons à un vote à main levée et ces 2 candidats sont élus à l'unanimité pour 2023.

## **Présentation du budget et validation des projets associatifs :**

Pour le budget 2023, (voir annexe 2),

-Nous avons annoncé l'an passé le lancement d'une étude sur la mise en place de refuge à poisson pour favoriser leur protection, nous avons présenté un prototype aux personnes présentes, actuellement le dossier est à la DREAL pour être étudié, nous devrions avoir une réponse dans environ 2 mois. La réalisation et l'immersion de 10refuges devraient coûter environ 3000€.

-Nous organiserons de nouveau une manche du Float tour le 16/09/2023, ce qui devrait représenter un coût d'environ 500€.

-Nous envisageons d'acheter une caméra subaquatique afin d'évaluer l'efficacité des frayères et des habitats. Son tarif est d'environ 600€.

-Nous avons décidé de sous-traiter l'élaboration d'un site internet à une société privée afin que nous ayons quelque chose de fonctionnel et d'efficace. Le coût est d'environ 2000€ et sa mise en service devrait être fin avril 2023.

-Nous avons également un projet d'animation pêche afin de faire découvrir à un nouveau public les bases de la pêche, cette activité serait confiée à un guide qui dispose de toutes les qualifications requises. Il est prévu d'organiser une journée en 2023 et d'analyser l'intérêt que cela suscite afin de déterminer la suite à donner en 2024. Son coût n'a pas été évalué.

### **Adoption ou modification du budget prévisionnel :**

Monsieur le président présente et détaille le budget prévisionnel pour 2023 élaboré par le conseil d'administration, il sera déficitaire de 3100€, il est adopté à l'unanimité.

### **Communiqué exceptionnel :**

-Monsieur le président a eu vent ces derniers jours d'un projet de création d'une nouvelle zone de ski nautique au « trou du facteur » (voir annexe 3). Il lit donc à la salle les différents échanges qu'il a eu par mail avec Monsieur le Maire qui confirme bien l'existence de ce projet. La parole est donnée à la salle et aux différents intervenants.

Mr Bourdie (président de la Gironde) donne son opinion sur ce projet et le rejette catégoriquement en affirmant que la fédération soutiendra l'APPMA dans cette démarche.

Mr Sabarot, conseiller régional rejette également ce projet et propose son aide à l'AAPPMA si nécessaire.

Les représentants de la mairie ne se prononcent pas et feront remonter l'avis négatif au maire.

Finalement le président fait voter aux adhérents l'ouverture d'une ligne budgétaire ouverte pour éventuellement nous défendre par voie légale contre ce projet.

L'ouverture de la ligne budgétaire est votée à l'unanimité.

### **Questions diverses :**

Des échanges d'idées sont faits sur les cormorans et les silures.

Plus d'autres questions seront posées, la séance est levée à 19h00 suivie d'un apéritif autour duquel les échanges se sont poursuivis.

Le président

Le secrétaire



## Statistiques

## Statistiques

Comparaison N / N-1	<input type="checkbox"/>	Moteur de recherche	2021
Évolution des produits par semaine	<input type="checkbox"/>	Saison 1	2022
Évolution des produits	<input type="checkbox"/>	Saison 2	Annuelle <input checked="" type="radio"/>
Évolution des commandes et points de vente	<input type="checkbox"/>	Comparaison	
Évolution des produits et points de vente	<input type="checkbox"/>	Raison sociale	

Lancer la recherche



Imprimer

## Tableau de bord sur la saison

Saison 2021 Saison 2022 Evolution sur l'année

Produit	Nombre	Nombre	Nombre	%
Carte Personne majeure	143	132	-11	-7.69%
Carte Interfédérale Personne majeure CHI 2022	138	165	+27	+19.57%
Carte Personne majeure - Offre d'automne	9	12	+3	+33.33%
<b>Sous-Total des cartes Personne Majeure</b>	<b>290</b>	<b>309</b>	<b>+19</b>	<b>+6.55%</b>
Carte Découverte Femme	17	21	+4	+23.53%
Carte Personne mineure	69	77	+8	+11.59%
Carte Personne mineure (parrainage)	1	-1	-1	---
Carte Découverte -12 ans	129	177	+48	+37.21%
Carte Découverte -12 ans (parrainage)	5	-5	-5	---
Carte Hebdomadaire	42	57	+15	+35.71%
Carte Journalière	134	130	-4	-2.99%
<b>Total Cartes de Pêche</b>	<b>687</b>	<b>771</b>	<b>+84</b>	<b>+12.23%</b>
Option Club Halieutique Interdépartemental	5	7	+2	+40%
<b>Total cartes de pêche + options</b>	<b>692</b>	<b>778</b>	<b>+86</b>	<b>+12.43%</b>

annexe 2

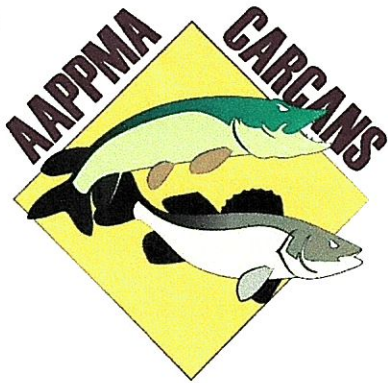
Feuille1

**AAPPMA CARCANS**  
**BUDGET 2023**

	<b><u>Bilan 2022</u></b>	<b><u>Budget 2023</u></b>
		<i>soumis au vote</i>
Ventes de cartes	4 600,00 €	<b>4 600,00 €</b>
Frais de fonctionnement	-1 500,00 €	-1 200,00 €
Alevinage	-3 670,00 €	-3 600,00 €
Subvention GMA	1 500,00 €	<b>1 500,00 €</b>
Entretiens pontons	-400,00 €	-300,00 €
Refuge à poissons ( 10 )		-3 000,00 €
Subvention Fédération		<b>1 500,00 €</b>
Frayères sandres	-940,00 €	
Float Tour Gironde inscriptions	460,00 €	<b>500,00 €</b>
Float Tour Gironde frais	-390,00 €	-500,00 €
Matériel flamme, logo	-470,00 €	
Matériel caméra subaquatique		-600,00 €
Site internet	-200,00 €	-2 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>-1 010,00 €</b>	<b>-3 100,00 €</b>

**SITUATION BANCAIRE au**  
**31/12/2022**

Banque postale	2 475,50 €
Banque populaire	281,00 €
Compte épargne	47 256,52 €



Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique  
de Carcans

Siège social : Mairie de Carcans, 2A route d'Hourtin 33121 CARCANS

SIRET : 44054115900016

E-mail : aappmacarcans@peche33.com

## **COMMUNIQUE FAITE A L'AG DU 25 MARS 2023**

La situation est grave et je pèse mes mots.

L'activité pêche est fortement menacée par les projets de la municipalité.

En effet, la semaine dernière, une personne dont je tairai le nom volontairement m'a informé que la municipalité avait pour objectif de créer une nouvelle zone de ski nautique au « trou du facteur » dans le prolongement du parcours utilisé par le SNCB ( club de ski nautique) afin qu' « Aventura Gliss » (école de ski nautique de Maubuisson) puisse y exercer son activité.

Celle-ci produisant des nuisances sonores là ou elle est située actuellement.

J'ai interrogé le Maire qui après relance m'a confirmé le projet

Lorsque l'on signale que les bouées devant limiter la zone de ski nautique dérivent vers le centre du lac comme par hasard, rien n'est fait, aucune réaction.

## **TROP C'EST TROP**

On nous prend pour des imbéciles et bien on va leur prouver que nous ne le sommes pas. On va défendre notre activité pêche par voie légale.

La Fédération nous demande d'avoir un projet associatif et bien en voilà un et de taille.

*Parole donnée à la salle et aux élus*

## **VOTE :**

**Demande d'ouverture d'une Ligne budgétaire ouverte ( c'est à dire non chiffrée) pour la défense de l'activité**

**« Loisirs pêche » sur le lac de Carcans.**

## *lecture de la réponse du Maire*

Si ce projet était validé par la DDTM, Préfecture.....  
notre activité pêche serait interdite ou fortement  
pénalisée sur toute, je dis bien toute la rive Ouest du  
lac jusqu'à la pointe de Malignac. Notre zone de pêche  
se limiterait au centre du lac, au milieu des écoles de  
voile et des régates loin des zones profondes et des  
roselières propices à notre activité.

Je tiens à préciser qu'évidemment nous n'avons pas été  
tenus informés de ce projet stupide et qu'on aurait pu  
seulement en avoir connaissance une fois le dossier  
bouclé.

C'est un coup de poignard dans le dos donné par la  
municipalité à notre association et à l'ensemble des  
pêcheurs.

Nous n'avons été que trop tolérant avec la  
municipalité.

Lorsque le barrage de pneus se détériorait, nous avons  
écrit pour qu'il soit remis en état, je dis bien remis en  
état, nous n'avons jamais eu de réponse.